



Quand dentaire rime avec humanitaire

Nouvelle rubrique dans le JOD.

Nous allons à la rencontre de dentistes, Confrères et Consœurs, qui ont décidé d'être « originaux » !

Une originalité qui peut s'exprimer de mille et une manières, dans le prolongement des activités professionnelles, ou au contraire dans le développement pointu d'un hobby. Au fil des numéros, nous vous tiendrons ainsi en haleine, pour vous faire découvrir, une à une, la « face distale », si difficile à appréhender, de bien des praticiens !

À tout seigneur, tout honneur.

Quoi de plus normal que de commencer ce périple insolite par une première découverte humanitaire : Yves Parage, administrateur-fondateur de l'association sans but lucratif « ADSN », pour Aide Dentaire aux centres Sanitaires en Nécessité. C'est l'histoire d'un dentiste gaumais pris du virus de l'entraide internationale...

> Pierre GOBBE-MAUDOUX

L'association ADSN est née en 2006. Elle constitue en quelque sorte la suite logique de l'expérience d'une mission avec l'ONG Voiles sans Frontières en 2003 au Sénégal, et d'une autre organisée par Yves Parage au Rwanda en 2004. Elle répond à un souci d'aider les plus démunis, avec une structure permettant de poursuivre l'humanitaire dentaire en toute légalité. Avoir fondé une ASBL permet davantage d'autonomie, l'obtention des autorisations nécessaires, la délivrance des attestations fiscales lors de dons financiers... bref, de manière générale, ce statut juridique renforce la crédibilité du projet humanitaire.

Premier contact

Yves Parage nous raconte sa première expérience avec l'humanitaire, au Sénégal, en 2003 : « Durant un mois, je suis allé avec l'ONG Voiles Sans Frontières prodiguer des soins dentaires dans la région du Siné-Saloum. En participant à cette mission, j'ai mis au point toute une logistique de soins dentaires. L'activité dentaire au sein de VSF, avant cela, se limitait uniquement aux extractions. »

Question matériel, ce premier contact avec le terrain humanitaire se borne en fait à disposer de la valise Satelec Transcare portable, et de tous les matériels et produits nécessaires afin d'assurer des soins conservateurs et endodontiques : lampe de polymérisation, Dentomat... Mais le diagnostic radiologique reste absent, aussi bien que la stérilisation car seule une désinfection à froid avec de l'Umonium (offert par Huckert's) se révèle possible. L'équipe de l'époque se compose du dentiste, de deux médecins, d'une infirmière et d'un skipper (pour rappel, tout le monde se déplaçait en voilier).

Yves Parage poursuit : « Nous sommes allés dans des villages situés dans des endroits accessibles uniquement par voie maritime. Nous logions sur le bateau. Ce fut une expérience inoubliable, mais je sentais déjà certaines limites. »

Clap deuxième

Suite à cette expérience positive, Yves Parage est alors atteint du virus de l'humanitaire. Plus rien ne peut l'arrêter dans sa volonté d'aller plus loin, et il met alors lui-même sur pied une mission médicalisée de trois semaines en Afrique centrale.

Son choix se porte sur le Rwanda. Le matériel dentaire utilisé est cette fois plus complet : toujours la Transcare, mais aussi une RX Siemens et un sciatylique sur roulettes, un tabouret, un stérilisateur Harvey Chemiclave offert par Unident, un groupe électrogène performant Honda neuf offert par un ami... Il se fait accompagner de deux médecins, deux infirmiers et une aide soignante.

Le travail se répartit entre l'Hôpital de Kabgaye et le Centre de Santé de Rutobwé. À l'hôpital, notre Confrère est aidé par deux infirmiers capacitaires assurant les « urgences dentaires » dans leur pratique courante, ainsi que de deux assistantes. Leur hébergement a lieu chez les sœurs de Cyeza, qui leur réservent un accueil chaleureux et familial.



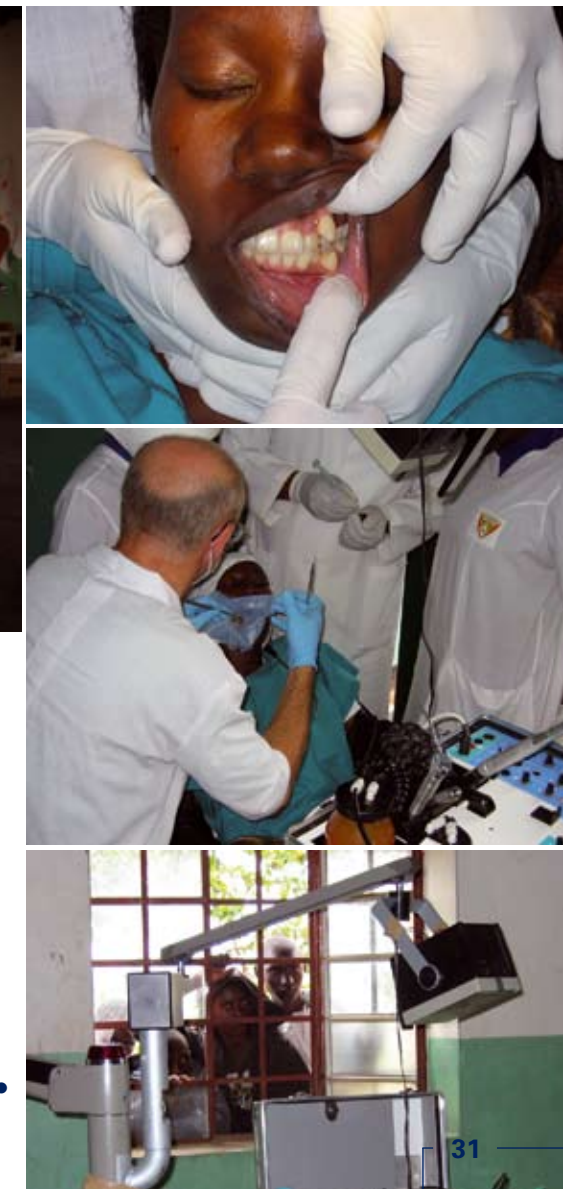
Tout s'enchaîne...

Yves Parage décide alors de poursuivre ses missions humanitaires par un voyage au Sénégal en mai 2006. Afin de mener à bien cette mission, il commence à prospecter début décembre 2005 dans la région du Dandé Mayo, à 700 km au nord-est de Dakar, afin de trouver un endroit idéal à l'installation de la structure dentaire. Il fait à cette occasion le déplacement avec son assistante, pour peaufiner la fonctionnalité de la structure dentaire à créer, et aussi pour assurer un transfert de connaissances avec le personnel soignant local. Le matériel utilisé a encore gagné en performance : la valise Satelec a été remplacée par une installation mobile de l'armée, qui a été modifiée pour proposer un second contre-angle à lumière froide. Une unité dentaire de base complète le gros équipement, afin d'éviter un arrêt des activités suite à une panne éventuelle. Et le matériel de base s'est aussi enrichi d'un appareil radiographique Trophy sur roulettes, d'un nouveau stérilisateur Harvey Chemiclave, d'un groupe électrogène, d'une développeuse automatique, d'un bac à ultrasons et de 185 kg de produits



Rwanda, 2005

et médicaments offerts par Tulipe. L'acheminement de tout ce matériel vers le Sénégal ne fut évidemment pas une sinécure. Le gros matériel, les consommables, les médicaments de Tulipe furent acheminés par avion par la firme Kuhne-Nage, avec pour objectif de garantir un transport plus sécuritaire et dans un délai raccourci par ●●●



●●● rapport à la classique voie maritime. Naturellement, ce choix se révélera plus onéreux. Le petit matériel, quant à lui, fut emmené par bagages accompagnés, lors du départ de la mission. Le tout, représentant un total de 852 kg, fut ensuite acheminé, de l'aéroport vers le Centre Sanitaire de Matam, sur le toit d'un petit bus sénégalais, puis avec le 4X4 du District vers le poste de Santé de Sylla.

En 2007, la mission sénégalaise est bien rôdée. Le premier objectif de l'année est la pérennisation de la structure de Sylla. Sa dotation est à ce moment établie comme suit : une installation dentaire complète Eurodent, quatre armoires Baisch, trois cantines de médicaments Tulipe soit 175 kg, une cantine séparée avec des consommables, du petit matériel et des produits dentaires, un groupe électrogène de 3 kVA, un compresseur de la firme Dürr et un surpresseur (groupe hydrophore) avec une cuve de 200 litres.

L'acheminement du matériel fut fait de Dakar à Sylla, sur environ 700 km, par camionnette. L'installation du cabinet dentaire fut réalisée par Monsieur Diop (technicien de l'Université dentaire de Dakar).

Au vu de la réussite et développement du projet, le Ministère de la Santé consent alors à affecter un TSO (Technicien Supérieur en Odontologie) à temps plein : au Sénégal, le TSO peut effectuer la plupart des traitements dentaires, mais les traitements de racines sont effectués par un dentiste assurant des vacations à intervalles réguliers.

Une des deux unités portables de l'armée est reprise, pour la deuxième mission, sur la structure de Khombole. Cette seconde mission a lieu du 7 au 20 avril 2007. En partenariat avec l'Université Dentaire de Dakar, elle consiste en l'installation d'une structure dentaire à l'Institut de Pédiatrie Sociale, à Khombole. L'expédition comprenait une installation dentaire complète Siroflex, un appareil radiographique Siemens, quatre armoires Baisch, trois cantines de médicaments Tulipe et 15 cartons de petit matériel et produits dentaires. Yves Parage est accompagné pour ce voyage par notre consoeur France Gillet, pédodontiste.



Vie quotidienne du dentiste humanitaire : gestion de containers, transport local, conférence de presse de promotion, transfert de connaissances, mission avancée en villages, et... abnégation personnelle quant au confort (Sénégal, 2006)

Malheureusement, ils ne peuvent cette fois réaliser que très partiellement leurs objectifs. Seul le Dr Yam (Chef de service d'Odontologie de l'Université dentaire de Dakar) est présent très brièvement pour recevoir quelques patients. Et France Gillet ne peut visiter qu'une seule école pour y assurer une séance de prophylaxie. Il est vrai que c'est la période des vacances. Toutefois, le Dr Yam peut finalement solliciter quelques étudiants et assurer avec France Gillet, durant une matinée, une consultation de pédodontie.

Au registre positif de cette mission, une stratégie avancée par la visite d'un village permet d'assurer aussi des consultations préventives et d'orienter les patients vers la nouvelle structure dentaire transitoire de IPS créée par ADSN.

La stratégie d'ADSN est donc désormais claire et efficace : des missions exploratoires avec structures temporaires permettent une étude de faisabilité d'un centre à long terme, et, lorsque celui-ci est installé, le matériel transitoire peut être affecté à une nouvelle mission d'exploration. C'est ainsi que tout le matériel de Khombole vient d'être transféré à Pikine, dans la banlieue de Dakar, où un cabinet est désormais en activité.

Et demain ?

L'avenir pour Yves Parage ? Rempli de desseins ! Parmi ceux-ci, le nouveau projet du Car dentaire ambulante.

L'association a eu l'opportunité d'acheter en occasion un ancien car d'examen médical. Au départ, ce car était destiné

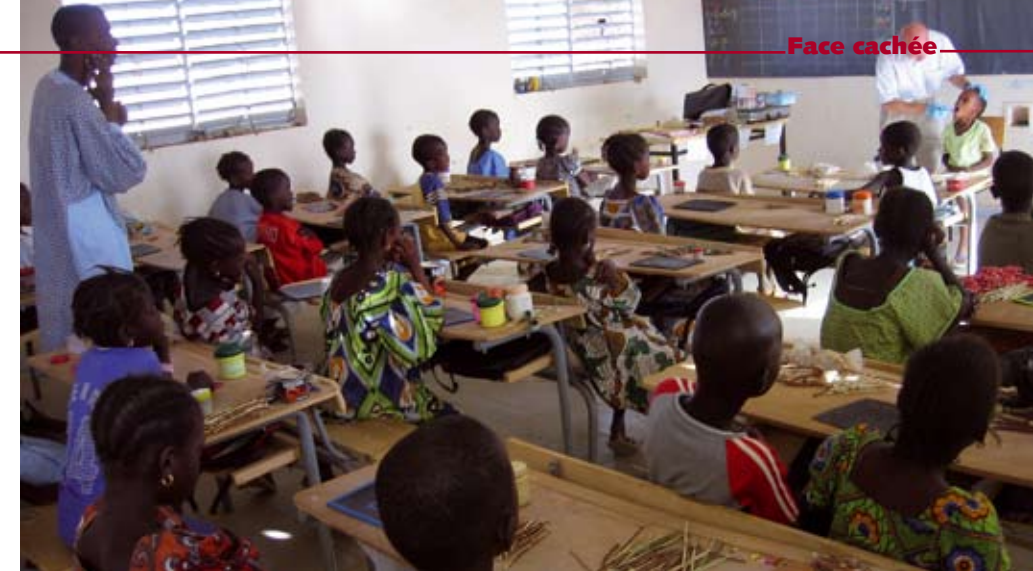
au Rwanda, mais pour des raisons de facilités administratives, la préférence a finalement été donnée au Sénégal, avec l'accord du Ministère de la Santé. Ce car, qui sera aménagé en Belgique, aura l'avantage d'être totalement opérationnel dès son arrivée. Un dentiste alsacien a fait le don de son installation dentaire de cinq ans, et de tout le petit matériel. Le Car dentaire ambulante se déplacera de village en village, et pourra aussi servir de test afin d'installer éventuellement, par endroits, une structure fixe en fonction des besoins. Yves Parage s'est rendu de nouveau au Sénégal en avril de cette année, afin d'étudier la faisabilité du projet : affectation de personnels soignants autochtones, lieux d'intervention, recherche de partenariats locaux. À noter que ce premier projet de Car dentaire ambulante pourra être rapidement suivi d'un second.

Naturellement, pour mener ces missions à bien, des moyens financiers et matériels sont nécessaires. L'ADSN fait appel à votre générosité (lire ci-contre). Par ailleurs, l'aide apportée par les dépôts dentaires est un atout primordial. Un don de matériel (en état de fonctionnement) et petit matériel, produits est aussi le bienvenu. Un endroit de stockage est aussi recherché, car pour l'instant, il lui arrive de refuser du matériel, faute de place.

Un dernier souhait : ADSN voudrait trouver dans le pays demandeur des personnes de confiance, n'ayant pas nécessairement de compétences en dentisterie, afin de contrôler sur place le bon fonctionnement des structures mises en place. Si l'un ou l'autre lecteur possède des contacts ou de la famille au Sénégal, il lui est toujours possible de se manifester dans ce but auprès de l'association.

Comme chacun s'en rendra compte, notre Confrère Yves Parage ne manque ni d'idées, ni de courage, ni d'énergie, pour mener à bien tous ses projets humanitaires. Nous pouvons affirmer qu'il a beaucoup de rêves et qu'il fait tout pour que ceux-ci se réalisent. Il n'est jamais près d'abandonner, et chaque petit échec est pour lui un tremplin vers une prochaine réussite.

Ce qu'il est arrivé à mettre sur pied en quelques années mérite l'admiration et le soutien de toute la Profession. ■



La valeur de la prophylaxie ne connaît pas de frontière... (Sénégal, 2006)



L'ADSN A BESOIN DE VOUS

Notre Confrère Yves Parage espère naturellement que cet article assurera la promotion de son association afin que de nombreux et généreux « donateurs » se manifestent, pour développer encore les actions humanitaires dentaires.

Selon la législation belge en vigueur, une attestation pour déduction fiscale sera envoyée pour toute libéralité de 30 euros ou plus, ce qui vous permettra de déduire le montant de votre don au taux marginal (généralement 50% + additionnels communaux à l'IPP) ! Soutenir l'ADSN, c'est donc aussi alléger votre facture fiscale !

LE COD S'IMPLIQUE...

Le COD vous encourage à soutenir l'ADSN.

Mais il va plus loin : son souhait est de provoquer un engouement pour cette mission humanitaire et atteindre, avec l'aide de tous, un montant rondlet.

Première étape logique : le COD a lui-même versé un don de 1.000 euros à l'ADSN en avril 2008. À votre tour, en fonction de vos moyens et de votre générosité...

DANS LA PRATIQUE ?

Verser votre libéralité sur le compte bancaire CBC 732-0102797-28 de ADSN asbl.

Mentionnez en communication du virement : « Action COD ». Ceci nous permettra de mesurer précisément l'impact de notre campagne.

Si votre libéralité est de 30 euros ou plus, vous recevrez automatiquement, de l'asbl ADSN, un reçu fiscal au cours du premier semestre 2009.

En savoir plus...

www.adsn-aidedentaire.net